

La féminisation de secteurs masculins a souvent été perçue comme une chose négative, « féminisation » et « dévalorisation » étant associées de façon récurrente (Cacouault-Bitaud, 2001 : 95). La permanence des représentations du féminin, défini par opposition au masculin et situé sur le bas de l'échelle de valeurs, peut en effet conduire à penser qu'une fois féminisée, une profession se trouve discréditée. Pourtant les travaux de Marlaine Cacouault-Bitaud révèlent qu'on ne peut se contenter d'une explication aussi simpliste, compte tenu de la diversité des domaines concernés. Dans certains cas, cette dévalorisation – effective ou relevant du « mythe d'un âge d'or » (*id.* : 101) – serait générée davantage par une modification de la structure de l'emploi ou du contexte dans lequel ce dernier évolue, que par la simple présence des femmes. Ainsi, au cours du XX^e siècle, la profession de secrétaire à la fois se féminise et se transforme radicalement. Le rôle de bras droit d'hommes d'affaires fortunés que tenaient les secrétaires (hommes) au XIX^e siècle a peu de rapport avec le travail de bureau divisé en plusieurs spécialités restreintes qu'occupent les nouvelles secrétaires (Tilly et Scott, 2002 : 264). C'est le changement de structure de l'emploi, et non uniquement la présence de femmes, qui fait que ce dernier offre moins de chance de promotion sociale que par le passé. De même, le prestige des instituteurs et des institutrices au début du siècle tenait essentiellement à la mise en œuvre par l'État d'une politique de laïcisation et d'instruction généralisées. Si les enseignants, y compris les femmes, éprouvent actuellement le sentiment d'une baisse de statut professionnel et social, le taux de féminisation élevé (78,6 % en 1999) n'en est pas la cause. Cette « baisse » semble plutôt le résultat du changement de la place de l'école élémentaire,

conséquence de l'allongement des études et de l'augmentation du nombre des diplômés dans la société française qui ôtent aux enseignants du primaire un trait distinctif (Cacouault-Bitaud, 2001 : 102). Cependant la féminisation de certains secteurs masculins (métiers ou professions) a souvent engendré un phénomène d'éviction des hommes par les femmes. Lorsque les femmes devinrent massivement secrétaires, vendeuses et institutrices, les hommes abandonnèrent ces domaines (Tilly et Scott, 2002 : 271). Lorsqu'elles s'orientèrent vers la profession d'avocat – la proportion de femmes au barreau de Paris est passée de 20 % en 1950 à 30 % en 1970 et à plus de 50 % chez les jeunes avocats en 1995 – les hommes se « décalèrent » vers les spécialités les plus lucratives ou les plus valorisantes de la profession (Cacouault-Bitaud, 2001 : 108). L'introduction des femmes dans une activité masculine s'associe à un « glissement » des hommes, soit hors de l'activité, soit vers des secteurs réservés. On a remarqué, en outre, qu'un métier féminisé ne se masculinise plus; quand les femmes progressent dans un métier ou qu'une discipline se féminise, les hommes désertent ou ont déjà déserté. Selon Rose-Marie Lagrave, ce phénomène ne semble pas dû à une situation de rivalité, ni même de juste concurrence, mais à une « défection silencieuse » (Lagrave, 2002 : 582). Ce phénomène d'éviction est observé, voire redouté, dans des domaines plus « triviaux » : ainsi, un grand magasin parisien, ouvrant son rayon bricolage aux femmes, a aménagé deux entrées : l'une pour les hommes, conduisant au « bricolage hard », l'autre pour les femmes, vers le « bricolage déco », espace agrémenté d'un café où sont organisées des réunions bricolage à thème. La direction a opté pour une telle organisation car, selon elle, « les mecs n'ont pas envie d'avoir leurs trucs de bricolage dans des magasins de gonzesses » (C dans l'air, France 5, émission du 21 novembre 2002).

